

Des conseils entrepreneurs engagés et des clients qui réussissent



Denis Simon et Frédéric Plottin,
Associés

Denis Simon et Frédéric Plottin sont associés au sein du cabinet Ydès. Respectivement représentants des départements sujets corporate et fiscaux, ils nous présentent Ydès et nous en disent plus sur la relation partenariale que le cabinet construit avec ses clients, un vecteur de différenciation fort en temps de crise.

Pouvez-vous nous présenter Ydès et ses principales expertises ?

Nous sommes spécialisés en droit des affaires. Nous couvrons tous les sujets et matières qui se rapportent au droit des affaires. Créé en 1945, le cabinet s'est développé au fil de la consolidation de plusieurs cabinets tout en conservant une vision commune et une cohésion. Nous poursuivons aujourd'hui notre développement afin d'étendre et de consolider notre réseau en intégrant des cabinets qui partagent nos valeurs et des compétences qui nous démarquent de nos confrères. Ydès regroupe plus de 100 personnes et près de 25 associés. Il fait partie des plus importants cabinets de la région AURA. Historiquement implanté à Lyon, Ydès dispose aussi de bureaux à Paris, Avignon et Bourg-en-Bresse. Nous accompagnons des clients de toutes tailles mais plus particulièrement des ETI et des grands groupes français et internationaux. Au quotidien, nos avocats prennent en charge et interviennent transversalement dans la gestion des dossiers de manière totalement transparente pour nos clients. Nous privilégions la flexibilité et l'agilité de nos équipes qui travaillent en collaboration et en très forte proximité avec nos clients.

Elles se démarquent aussi par leur capacité à mobiliser très vite les expertises et compétences nécessaires pour répondre aux besoins et attentes de nos clients.

Nous nous positionnons comme des entrepreneurs. Des « business-partners » qui accompagnent leurs clients dans une démarche partenariale. Nous engageons notre nom et notre signature.

En cette période marquée par une crise qui se poursuit et une relance qui reste timide, quelles sont les problématiques d'ordre fiscal et corporate autour desquelles vous êtes sollicités ?

Après une phase d'adaptation avec la mise en place du télétravail, nous avons été fortement sollicités par nos clients.

Sur le plan fiscal, alors que l'activité opérationnelle a été largement ralentie, la crise a été l'occasion pour les dirigeants et chefs d'entreprises de réfléchir à la question de la transmission de leur entreprise et l'anticipation de leur succession avec des outils innovants. Aujourd'hui, nous avons dans notre département fiscal entamé une démarche d'anticipation et préparation des contrôles des administrations avec une « compliance check ».

En début de crise, les dirigeants ont été amenés à prendre des décisions dans l'ur-

gence : soutien d'une entité, abandon de créances, aides d'urgence à des filiales ... des opérations essentielles et nécessaires pour garantir la pérennité de leur groupe, qui doivent maintenant être validées et documentées.

Au Corporate, nous avons travaillé sur l'anticipation des restructurations et des prises de contrôle pour optimiser des éventuelles opérations de M&A sur un marché porteur d'opportunités pour des entreprises qui cherchent à acquérir de nouveaux métiers et compétences ou à développer leurs parts de marché. Durant cette période, nous avons également observé un véritable engouement des entreprises étrangères, notamment anglo-saxonnes, pour la France. Ce phénomène s'explique en partie par le Brexit avec des entreprises anglaises qui cherchent ainsi à sécuriser leurs positions sur le marché européen. En concurrence avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, la France représente pour ces entreprises une alternative valide : un marché de taille significative, un environnement favorable aux investissements étrangers et... un taux d'imposition des entreprises marginal à 25 % qui se rapproche du taux « d'appel » irlandais, et donc moins répulsif pour des investisseurs ! À cela s'ajoute aussi une

hausse des investissements américains et australiens qui « font leur marché » en France.

Dans ce contexte incertain, comment résumeriez-vous la valeur ajoutée de votre accompagnement ?

La proximité, l'engagement et la fidélité ! Au-delà de l'accompagnement classique que nous proposons aux dirigeants et chefs d'entreprises, nous les aidons également dans leur processus de décision, un engagement fortement apprécié par nos clients en cette période de crise ! Au-delà des recommandations ou des analyses pour

guider leur choix, en tant que partenaires de nos clients, nous partageons avec eux nos positions et notre stratégie juridique et fiscale comme une composante de leur choix et décisions.

Quels sont les sujets qui vous nécessitent une attention particulière des entreprises sur le second semestre de l'année ?

Les questions d'ordre financier. Notamment la trésorerie et le besoin en fonds de roulement qui restent les principaux enjeux pour les entreprises, car ils sont déterminants pour la reprise et le redé-

marrage de l'activité. En parallèle, nous invitons nos clients à réaliser une analyse fine de leur positionnement concurrentiel pour anticiper des restructurations éventuelles. Il est aussi essentiel de définir ses fournisseurs pour garantir la pérennité et sécuriser les circuits d'approvisionnement et de distribution pour s'adapter, mais toujours dans l'anticipation.

The logo for YDÈS, featuring the letters 'YDÈS' in a stylized, purple, serif font. The 'Y' and 'D' are connected, and the 'È' has a small accent mark above it.

Bien plus que du droit

Ydes, Partenaire de votre réussite !

Avocats, nous agissons en entrepreneurs engagés à vos côtés dans vos projets et votre développement. En conseil comme en contentieux, nous mobilisons les meilleures expertises, au service de start-ups, PME, ETI, grands groupes et particuliers pour les accompagner et les guider dans la définition de leurs stratégies, défendre leurs intérêts, avec agilité, inventivité, pragmatisme et transparence.

Nos actions

Nos avocats couvrent tous les domaines du droit des affaires et de la fiscalité.

Nos équipes sont bilingues (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand) et nous vous assistons dans vos projets à l'international (avec l'appui de nos réseaux internationaux).

Nous sommes transparents dans l'élaboration de nos offres et nous souhaitons vous apporter un service de qualité.

Nous apportons les meilleures réponses à vos problématiques tout au long du cycle de vie de l'entreprise.

Bien plus que du droit

Près de 70 avocats et juristes

13 domaines d'expertises

Plus de 70 ans d'expérience

Nous sommes le « business partner » de notre client !

Nous adaptons notre discours avec pragmatisme en vous soufflant les bonnes idées.

Ensemble, nous dessinons les axes de votre projet en établissant une réelle relation de confiance !

Informations générales

Ydès : 4 sites en France : Lyon (siège social), Paris, Avignon, Bourg-en-Bresse

contact@ydes.com

www.ydes.com